

Le 19 janvier 2022

L'honorable Sean Fraser
Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
Député de Nova-Centre
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Objet : Les programmes d'immigration, et particulièrement le Programme des travailleurs étrangers temporaires, doivent être améliorés pour combler les pénuries de main-d'œuvre

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez peut-être, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) représente plus de 95 000 propriétaires de petites et moyennes entreprises (PME) dans tous les secteurs de l'économie et dans tout le pays. Elle est exclusivement financée par ses membres et oriente ses stratégies à partir de sondages réalisés régulièrement auprès d'eux sur divers enjeux.

Par la présente, nous souhaitons vous faire part de nos recommandations sur l'élargissement du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) afin de pallier les pénuries de main-d'œuvre qui sévissent actuellement au pays. Notre rapport intitulé *Retour en force des pénuries de main-d'œuvre*¹ montre que 54 % des PME ont du mal à recruter tout le personnel nécessaire. Certaines PME ont augmenté les salaires pour attirer les candidats, mais sans succès. Près des deux tiers (63 %) pensent que leurs pénuries de main-d'œuvre tiennent principalement au manque de candidats ayant les compétences ou l'expérience nécessaires².

Près de 24 % des PME disent que la pandémie a conduit leurs employés à changer de secteur. Cette tendance est encore plus marquée dans les entreprises des services sociaux (37 %) et de l'hébergement/restauration (48 %). Comme beaucoup de PME des secteurs du commerce de détail, du tourisme, des arts et loisirs et de l'hébergement/restauration ont été affaiblies par les fermetures et les restrictions, elles ont besoin de solutions pour trouver du personnel et se rétablir.

Nous avons demandé à nos **membres qui manquent de personnel** d'indiquer quelles mesures ils avaient prises pour remédier à ce problème et quelles ont été les plus efficaces. L'automatisation (81 %) et le recours aux travailleurs étrangers temporaires (52 %) sont les deux mesures les plus citées. Toutefois, bien que le taux de succès du PTET soit comparativement élevé, le taux d'utilisation de ce programme est bas, les PME n'étant que 16 % à y avoir recours.

Un des principaux facteurs qui contribuent à la faible popularité du PTET est le fait que la procédure soit compliquée. Ce programme est effectivement très coûteux en temps et en argent pour la plupart des PME, les frais s'élevant à plus de 1 000 \$ par demande. Il est très peu utile pour les secteurs les plus durement touchés, car la plupart de leurs emplois n'y sont pas admissibles.

¹ FCEI, [Retour en force des pénuries de main-d'œuvre](#), décembre 2021, page 6.

² *Ibid.*

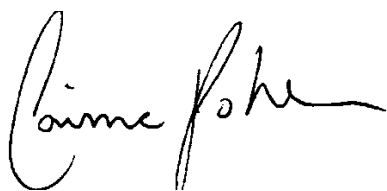
Par ailleurs, le taux de postes vacants au Canada est actuellement plus élevé pour les emplois qui exigent les candidats les moins scolarisés. Étant donné que les chercheurs d'emploi qui souhaitent venir au Canada ont généralement un niveau d'éducation supérieur, cela crée un décalage entre les besoins des entreprises et les qualifications. Cette surqualification peut pousser les chercheurs d'emploi à exiger des conditions de travail supérieures en termes de salaire ou de fonction par rapport à celles que les employeurs sont prêts à offrir.

Pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre au Canada, la FCEI demande au gouvernement d'apporter les modifications suivantes au PTET :

1. Améliorer et simplifier le Programme des travailleurs étrangers temporaires et le système d'immigration permanente afin d'obtenir plus rapidement la main-d'œuvre nécessaire.
2. Assurer une bonne adéquation entre les chercheurs d'emploi étrangers et les postes à pourvoir au Canada afin de bien jumeler les immigrants avec les postes qu'ils viennent occuper.
3. Ouvrir temporairement le PTET à tous les types d'emplois et à tous les secteurs, quel que soit le taux de chômage régional, afin de remédier immédiatement aux pénuries de main-d'œuvre liées à la pandémie.
4. Établir un système d'employeur de confiance pour simplifier le processus de demande des entreprises canadiennes engageant des travailleurs étrangers temporaires, et s'assurer que les plus petites entreprises qui offrent des postes moins payés sont également admissibles.
5. Éliminer temporairement les frais des propriétaires de PME qui souhaitent recourir au PTET.

Les PME font le maximum pour attirer les travailleurs, mais les gouvernements doivent aussi adopter des mesures qui permettent d'accroître la productivité et facilitent l'arrimage entre les chercheurs d'emploi et les employeurs sans imposer des coûts d'embauche déraisonnables. Nous serions ravis de vous rencontrer afin de discuter des conclusions de notre rapport et des meilleurs moyens de remédier aux pénuries de main-d'œuvre.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.



Corinne Pohlmann
Vice-présidente principale des affaires nationales
et des partenariats



Jasmin Guénette
Vice-président des affaires nationales

C.C. L'honorable Carla Qualtrough, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap